

Quatre Instituts d'histoire sociale CGT en Bourgogne à votre service

Nos Archives, c'est l'affaire de tous !

Depuis cette année 2016, la Cgt Bourgogne dispose d'un Institut d'Histoire Sociale pour chacun de ses 4 départements. Ce sont des associations qui fonctionnent grâce à des bénévoles et qui travaillent en lien avec les UD, le réseau des IHS et l'IHS confédéral au siège de la Cgt à Montreuil.

Leur mission première est de recenser, collecter, trier, classer, conserver et exploiter à des fins de formation et de recherche les archives des syndicats et des structures de la Cgt (UD, Comité régional, etc.).

Leur autre mission majeure est de faire connaître aux militants Cgt leur propre histoire et celle des mouvements sociaux, ainsi qu'aux citoyens. Pour cela les IHS mettent en œuvre des études, des recherches et produisent des publications, des documents, des ouvrages. Ils organisent des conférences, des colloques, des expositions, interviennent dans les formations syndicales, participent aux congrès et autres instances syndicales, etc. Les IHS coopèrent avec d'autres associations et organismes et entretiennent des relations avec les chercheurs et universitaires, ainsi qu'avec les archives départementales et municipales.

C'est donc un travail de militant qui consiste à faire comprendre au plus grand nombre et notamment aux jeunes la riche histoire de la Cgt, à expliquer que les acquis dont nous bénéficions encore aujourd'hui, tout comme ceux qui ont disparu, sont le fruit des luttes de plusieurs générations de salariés. Connaître notre passé permet de mieux comprendre le présent et d'ouvrir les voies de l'avenir.

Vous, responsable syndical ou simple militant, pouvez participer à ce travail de mémoire extrêmement important qui est rendu possible grâce à l'existence des Instituts d'Histoire Cgt et des archives. Tout d'abord en prenant en compte les missions des IHS dans vos structures syndicales et en mettant en place une politique de conservation des documents de toute nature produits par votre syndicat ou structure. D'ores et déjà, dans vos organisations, chez des camarades et leurs familles, se trouvent ces archives et d'autres matériaux qui sont utiles à nos activités. Les IHS ne souhaitent pas les récupérer à tout prix mais ils ont besoin de connaître leur existence et leur nature. Il est également primordial que chaque militant ait conscience que nous produisons tous des archives : tracts, compte-rendus, correspondances, notes

manuscrites, factures, photos, affiches, sites web, etc. y compris sous forme électronique. Les archives, ce n'est pas que des vieux papiers... Or faire disparaître les archives c'est faire disparaître l'histoire de la structure, c'est faire disparaître une partie de l'histoire de la CGT. Cette histoire ne nous appartient pas et nous n'avons pas le droit d'en faire disparaître les preuves. Nous nous devons de la respecter et de la conserver pour nous-même comme pour les générations à venir. Les archives sont la base sur laquelle des historiens, des militants pourront écrire l'histoire de notre mouvement social, histoire qui enrichira notre pensée.

Vous connaissez l'existence de vieux documents syndicaux, vous aller quitter votre fonction syndicale sans savoir quoi faire de vos documents, vous voulez vous occuper des archives de votre syndicat sans savoir par quel bout commencer, vous vous intéressez à l'histoire de votre syndicat et des mouvements sociaux : ne jeter rien et prenez contact avec l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de votre département.

Les IHS peuvent vous apporter une aide sous forme de conseils, de formation, de récupération de documents, etc.

Vous voulez en savoir plus ? Prenez contact avec l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT de votre département :

- **En Côte-d'Or :**

IHS 21, Bourse du Travail, 17 rue du Transvaal 21000 Dijon
Président : Jean Belin 03 80 67 62 40 / ihscgt21@orange.fr

- **Dans la Nièvre :**

IHS 58, Bourse du Travail, 2bis boulevard Pierre de Coubertin, BP 726, 58007 Nevers cedex
Président : Bernard Dubresson 03 86 71 90 90 / ihscgt58@orange.fr

- **En Saône-et-Loire :**

IHS 71, 5 rue Guynemer, 71200 Le Creusot
Président : Gérard Burtin 03 85 57 35 15 / ihscgt71@orange.fr

- **Dans l'Yonne :**

IHS 89, 7 rue Max Quantin, 89000 Auxerre
Président : Patrick Blin 03 86 51 73 77 / ud89@cgt.fr